

## Explication relative au relevé et à la documentation de l'item L FIM®/MIF (Déambulation)

### y compris l'item supplémentaire lié au mode de déambulation dans le cadre des mesures de l'ANQ

Lors de la cotation de la capacité fonctionnelle observée dans le cadre de la déambulation à l'item L du FIM®/MIF, l'item supplémentaire permet de spécifier le mode de déambulation évalué pour le patient.

Conformément au manuel FIM®/MIF, 3 modes peuvent être choisis (1=Marche, 2=Fauteuil roulant, 3=Les deux). Le mode 3=Les deux doit uniquement être choisi lorsqu'il s'applique aux deux modes de déambulation à parts égales.

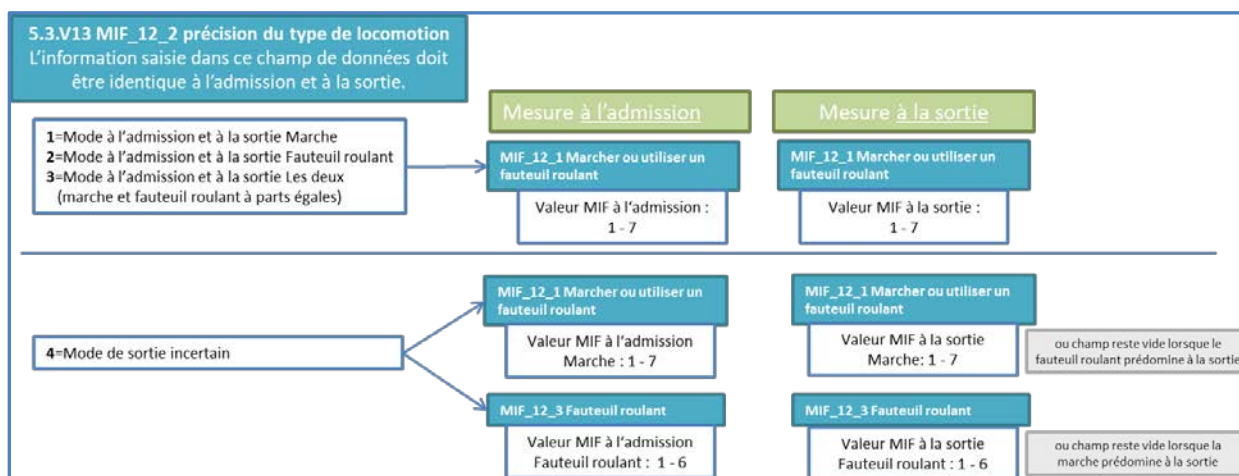
Selon le manuel FIM®/MIF, le **mode** pour l'item L « Déambulation : Marche/Fauteuil roulant » doit être **identique** à l'admission et à la sortie, c.à.d. que le personnel doit évaluer aux deux moments soit la marche SOIT le fauteuil roulant (resp. le mode « Les deux » lorsque cela s'applique à l'admission et à la sortie à parts égales; **pour « Les deux » et conformément au manuel, le mode qui décrit le mieux la charge en soins, soit le mode Marche, est alors privilégié pour l'évaluation**).

Pour certains patients, le mode évolue entre l'admission et la sortie pour passer en règle générale de « Fauteuil roulant » à « Marche ». Pour ces patients, il n'est pas utile de coter le fauteuil roulant à la sortie, bien que ce mode de déambulation ne soit plus/est à peine utilisé. Dans de tels cas, l'indication du mode d'admission et la cotation de la déambulation à l'admission devaient à ce jour être codés sur la base du mode de déambulation le plus fréquent à la sortie.

Dans le quotidien clinique, cette directive s'est avérée difficile, puisqu'un changement de mode ne peut en règle générale pas être prédit avec certitude à l'admission. Pour cette raison, le groupe d'experts « Code de bonne pratique FIM®/MIF » a **élaboré** une consigne pour la gestion de l'item L FIM®/MIF, y compris l'item supplémentaire L, qui **entrera en vigueur à partir du 01.01.2018** :

Les cas pour lesquels **le mode de sortie ne peut pas être prédit avec certitude**, les **deux modes** (Marche et Fauteuil roulant) **seront désormais cotés à l'admission et transmis à l'institut Charité**. Lorsqu'un changement de mode clair est observé au cours du séjour de réadaptation, seul le mode de déambulation prédominant à la sortie est coté à la sortie. Dans tous les autres cas, les deux modes sont également cotés à la sortie et transmis à l'institut Charité. En raison des modifications apportées à la documentation, un champ de donnée supplémentaire est prévu dans le fichier M2 à partir de 2018 pour la saisie des données (5.2.V14, tous les autres champs de données sont décalés).

Pour la mise en place technique des directives, il est recommandé d'utiliser l'indication saisie à l'admission dans l'item supplémentaire L (5.2.V13) comme « variable filtre ».



Vous trouverez ci-après la description des directives pour la saisie de l'item L – Déambulation y compris item supplémentaire pour les patients présentant un

1. mode de sortie certain et
2. mode de sortie incertain

Elle est accompagnée d'exemples de cas.

## 1. Relevé et documentation de l'item L – Déambulation en présence d'un mode de sortie certain

- Le mode de sortie de la déambulation peut déjà être défini avec certitude à l'admission
- Aux deux moments de mesure, le même mode est choisi et évalué
- Le relevé se déroule comme auparavant:
  - L'évaluation du contenu de la déambulation à l'admission resp. à la sortie est réalisée dans le champ de donnée 5.3.V12  
Codage: 1 = Assistance totale à 7 = Indépendance complète
  - Le mode de déambulation est spécifié au champ de donnée 5.3.V13  
Codage: 1 = Mode d'admission et de sortie Marche, 2 = Mode d'admission et de sortie Fauteuil roulant, 3 = Mode d'admission et de sortie Les deux.  
L'information saisie dans ce champ de donnée doit être identique à l'admission et à la sortie!
- Le champ de donnée 5.3.V14 nouvellement ajouté reste vide à l'admission et à la sortie. Il est uniquement utilisé lorsque le mode de sortie est incertain à l'admission, voir à ce sujet la page suivante.

Mode à l'admission et à la sortie <u>certain</u> (resp. identique)						
	Mode <u>Marche</u>		Mode <u>Fauteuil roulant</u>		Mode <u>Les deux</u> (marche + fauteuil roulant à parts égales)	
	Mesure à l'adm.	Mesure à la sortie	Mesure à l'adm.	Mesure à la sortie	Mesure à l'adm.	Mesure à la sortie
MIF_12_1 <u>Marcher ou utiliser un fauteuil roulant</u>	Valeur MIF, p. ex. 1	Valeur MIF, p. ex. 3	Valeur MIF, p. ex. 2	Valeur MIF, p. ex. 4	Valeur MIF, p. ex. 2	Valeur MIF, p. ex. 4
MIF_12_2 <u>précision du type de locomotion</u>	1=Marche	1=Marche	2=Fauteuil roulant	2=Fauteuil roulant	3=Les deux	3=Les deux
MIF_12_3 <u>Fauteuil roulant</u>	Champ reste vide	Champ reste vide	Champ reste vide	Champ reste vide	Champ reste vide	Champ reste vide

### Exemples:

- *Un patient marche à l'admission, le fauteuil roulant n'est pas/ est à peine utilisé. A la sortie, le mode de déambulation Marche est ainsi coté.  
A l'admission et à la sortie, la marche est évaluée et l'item supplémentaire complété en conséquence:*

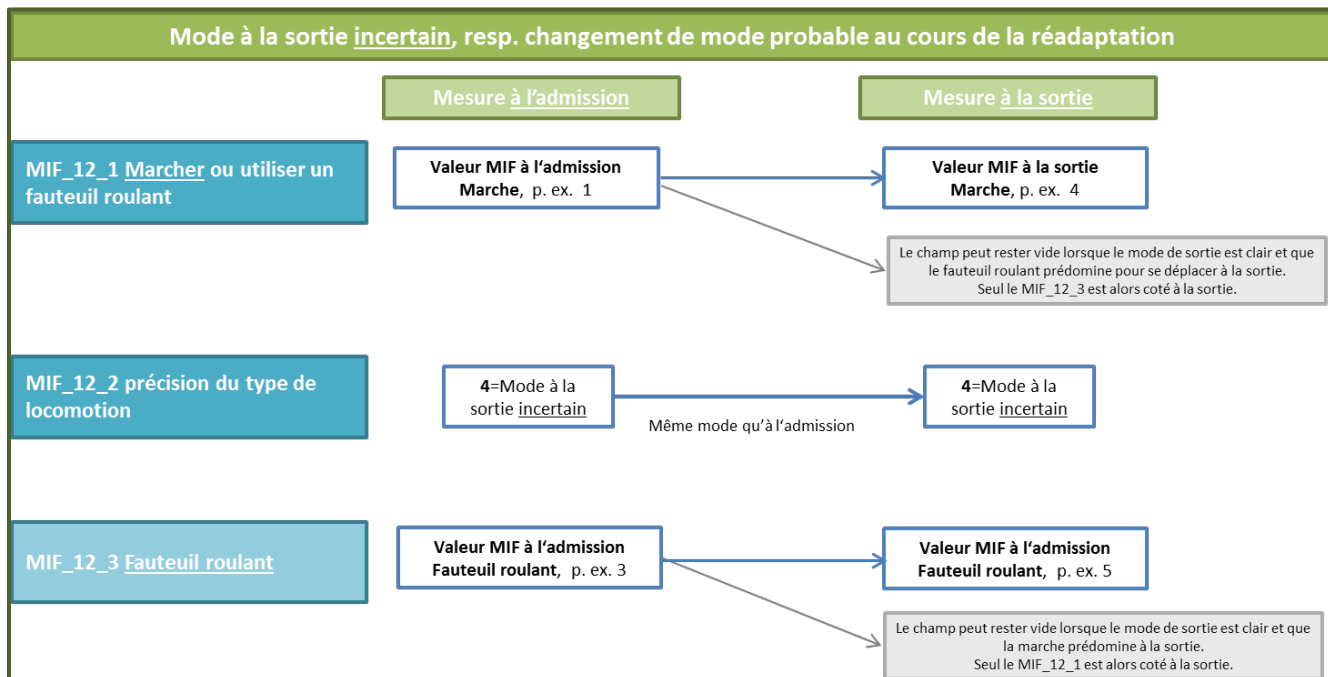
Admission:      5.3.V12 = 1-7                      Sortie: 5.3.V12 = 1-7  
                         5.3.V13 = 1    5.3.V13 = 1
- *Un patient utilise un fauteuil roulant à l'admission. Il est très certain que le fauteuil roulant constituera également le mode de déambulation prédominant à la sortie.  
A l'admission et à la sortie, le fauteuil roulant est évalué et l'item supplémentaire complété en conséquence:*

Admission:      5.3.V12 = 1-6                      Sortie: 5.3.V12 = 1-6  
                         5.3.V13 = 2    5.3.V13 = 2
- *Un patient utilise la plupart du temps le fauteuil roulant à l'admission. Il est toutefois certain qu'il se déplacera principalement sans fauteuil roulant à la sortie.  
A l'admission et à la sortie, la marche est évaluée même si le patient fait preuve d'une faible autonomie de marche en début de réadaptation. L'item supplémentaire est donc complété en conséquence:*

Admission:      5.3.V12 = 1-7                      Sortie: 5.3.V12 = 1-7  
                         5.3.V13 = 1    5.3.V13 = 1

## 2. Relevé et documentation de l'item L – Déambulation en présence d'un mode de sortie incertain

- Le mode de sortie de la déambulation ne peut pas être estimé avec certitude en début de réadaptation: soit les deux modes de déambulation sont utilisés sans pouvoir clairement définir le mode prédominant au terme de la réadaptation, soit il est incertain qu'un changement de mode ait lieu au cours de la réadaptation (p.ex. du fauteuil roulant à la marche).
- A l'admission en réadaptation, la marche ET le fauteuil roulant sont cotés. A la sortie de réadaptation, soit les deux modes de déambulation sont à nouveau cotés, soit – lorsqu'un mode de déambulation prédomine clairement à la sortie – l'évaluation se limite uniquement à ce dernier. Dans tous les cas, il convient de consigner au moins une cotation de la déambulation à la sortie.
- Relevé – Admission:
  - L'évaluation de la marche à l'admission est réalisée dans le champ de donnée 5.3.V12  
Codage: 1 = Assistance totale à 7 = Indépendance complète
  - Le mode de déambulation est spécifié au champ de donnée 5.3.V13  
Codage: 4 = Mode de sortie incertain
  - L'évaluation du fauteuil roulant à l'admission est réalisée dans le champ de donnée 5.3.V14  
Codage: 1 = Assistance totale à **6** = Indépendance modifiée
- Relevé – Sortie:
  - L'évaluation de la marche à la sortie est réalisée dans le champ de donnée 5.3.V12  
Codage: 1 = Assistance totale à 7 = Indépendance complète  
*Alternativement, ce champ peut rester vide à la sortie lorsque le mode Fauteuil roulant est principalement utilisé à la sortie. Dans ce cas, compléter uniquement le champ de donnée 5.3.V14.*
  - Le mode de déambulation est spécifié au champ de donnée 5.3.V13  
Codage: 4 = Mode de sortie incertain
  - L'évaluation du fauteuil roulant à la sortie est réalisée dans le champ de donnée 5.3.V14  
Codage: 1 = Assistance totale à **6** = Indépendance modifiée  
*Alternativement, ce champ peut rester vide à la sortie lorsque le mode Marche est principalement utilisé à la sortie. Dans ce cas, compléter uniquement le champ de donnée 5.3.V12.*
- L'information saisie dans le champ de donnée 5.3.V13 Mode de déambulation doit être identique à l'admission et à la sortie!  
  
Même lorsqu'un seul mode de déambulation est coté à la sortie, l'information saisie à l'item supplémentaire L pour les patients présentant un mode de sortie initialement incertain reste aussi à la sortie 4= « Mode de sortie incertain ».



### Exemples:

- Un patient utilise un fauteuil roulant à l'admission, il lui est impossible de marcher même avec assistance. Il est incertain si un mode prédominera à la sortie.

ou:

- Un patient est alité à l'admission, il n'utilise pas de fauteuil roulant et ne peut pas marcher avec assistance. Un pronostic du mode de déambulation à la sortie est incertain.

ou:

- A l'admission, marche et fauteuil roulant à parts égales. Il est incertain si un mode prédominera à la sortie.

➔ Pour tous ces cas, les deux modes de déambulation sont cotés à l'admission et l'item supplémentaire codé en conséquence à l'aide d'un 4= « Mode de sortie incertain ». Si la marche est impossible, il convient de coder un « 1 » dans le champ de donnée 5.3.12, si la déambulation en fauteuil roulant est impossible, coder un « 1 » dans le champ de donnée 5.3.V14.

A la sortie, les deux modes de déambulation sont à nouveau cotés, à moins qu'un mode de déambulation ne prédomine à la sortie. Le cas échéant, compléter uniquement le champ de donnée 5.2.V12 (Marche) ou le champ de donnée 5.2.V14 (Fauteuil roulant). L'item supplémentaire doit aussi être codé à la sortie à l'aide d'un 4= « Mode de sortie incertain » :

Admission: 5.3.V12 (Marche) = 1-7

Sortie: 5.3.V12 (Marche) = 1-7

5.3.V13 = 4

5.3.V13 = 4

5.3.V14 (Fauteuil roulant) = 1-6

5.3.V14 (Fauteuil roulant) = 1-6

Au moins un des deux modes de déambulation doit être coté à la sortie (5.3.V12 ou/et 5.3.V14)

**Directives d'évaluation en présence d'un mode de sortie incertain**

Pour l'évaluation du FIM®/MIF chez les cas présentant un mode de sortie incertain, il est prévu d'intégrer une seule valeur du champ de donnée « Déambulation » à la cotation, soit 5.3.V12 (FIM\_12\_3 Marche / Fauteuil roulant) soit 5.3.V14 (FIM\_12\_3 Fauteuil roulant).

Dans ce contexte, le score global du FIM®/MIF évolue dans une plage de valeurs de 18 - 126.

Le groupe d'experts Code de bonne pratique FIM®/MIF a défini des directives d'évaluation pour les cas présentant un mode de sortie incertain à l'admission. Des adaptations pourront encore être apportées à la logique d'évaluation, sur la base des données recueillies lors des évaluations.

**Actuellement, les directives d'évaluation suivantes ont été définies en présence d'un mode de sortie incertain:**

Option 1:

Au terme de la réadaptation, un mode de déambulation prédomine clairement et seul celui-ci est alors évalué

(deux indications saisies à l'admission (5.3.V12 et V14), une indication à la sortie 5.3.V12 ou V14):

- ➔ Le mode évalué à la fois à l'admission et à la sortie (1 indication à l'admission, 1 indication à la sortie) est utilisé pour le calcul du score à l'admission et à la sortie.

Option 2:

A l'admission et à la sortie, les deux modes sont évalués:

Lorsque le cas est coté à la sortie par une valeur équivalente ou supérieure à 5 pour la « Marche » (5.3.V12), le cas est évalué comme „piéton“

- ➔ Les indications saisies au champ 5.3.V12 sont utilisées pour le calcul du score à l'admission et à la sortie

Lorsque le cas est coté à la sortie par une valeur inférieure à 5 pour la « Marche » (5.3.V12), le cas est évalué comme „personne en fauteuil roulant“

- ➔ Les indications saisies au champ 5.3.V14 sont utilisées pour le calcul du score à l'admission et à la sortie

Pour les cas présentant un mode de sortie incertain, les deux scores globaux (donc aussi le score à l'admission) peuvent uniquement être calculés lorsque le résultat de sortie est déterminé.

A des fins de mesure de la qualité et de tarification, cette démarche est suffisante.

Lorsqu'un score global doit toutefois être déterminé à l'admission (la valeur FIM®/MIF étant requise dans le quotidien clinique), il conviendrait alors – à l'image du manuel FIM®/MIF – d'intégrer au score global le mode de déambulation le plus fréquent au moment de la mesure. Cette démarche s'applique aussi aux mesures intermédiaires.